



Emplois menacés chez ArcelorMittal

L'OGBL et le LCGB demandent au Premier ministre de convoquer d'urgence une réunion tripartite sidérurgie

Le Comité d'entreprise européen d'ArcelorMittal a été informé, le 29 janvier 2026, par la direction européenne du groupe du lancement d'une nouvelle étude portant sur une analyse des fonctions supports qui pourrait aboutir à la délocalisation des entités vers l'Inde et la Pologne.

Au total, l'étude portera sur un champ d'action comprenant 5 600 emplois en Europe ! Au Luxembourg, ce champ d'action comprendra 1 150 emplois.

A ce jour, les syndicats n'ont pas connaissance de l'impact éventuel sur le nombre d'emplois qui pourraient réellement être supprimés, mais il est clair que la brutalité de cette annonce a totalement indigné les syndicats européens, dont l'OGBL et le LCGB au Luxembourg.

Pour rappel, depuis octobre 2025, les syndicats luxembourgeois, le gouvernement et la direction d'ArcelorMittal mènent des négociations afin de renouveler l'accord tripartite qui est arrivé à échéance.

Ces négociations sont menées dans un contexte complexe, marqué par une conjoncture européenne et mondiale incertaine et très concurrentielle. De plus, la direction générale d'ArcelorMittal peine à s'affirmer clairement et en détails sur ses engagements globaux. Cette situation enlisent les négociations et compromet l'aboutissement des discussions vers un compromis pourtant essentiel à la pérennisation des sites de production luxembourgeois ainsi que de tous les emplois concernés.

Les organisations syndicales OGBL et LCGB ont eu connaissance d'un échange privilégié entre le Premier ministre et le CEO d'ArcelorMittal concernant cette situation compromettante pour les emplois au Luxembourg.

Suite à cette information et au vu des annonces faites au niveau européen ainsi que de leur impact potentiel sur le Luxembourg, l'OGBL et le LCGB ont adressé une lettre au Premier ministre pour lui demander la tenue urgente d'une réunion tripartite Sidérurgie, sous sa présidence, afin d'élucider cette situation.

Le modèle tripartite permet depuis des décennies de pérenniser les activités sidérurgiques dans le pays ainsi que tous les emplois afférents.

Il est indispensable que le gouvernement mette tout en œuvre afin de garantir la poursuite du modèle luxembourgeois qui nous est tant envié !

De leurs côtés, l'OGBL et LCGB s'opposent fermement à toute délocalisation qui pourrait mettre en péril l'emploi, les compétences et l'avenir de la sidérurgie luxembourgeoise. Les syndicats sont totalement engagés dans ce dossier et défendent le modèle tripartite afin de pérenniser l'activité sidérurgique ainsi que tous les emplois concernés dans le pays.

**Communiqué par l'OGBL et le LCGB,
le 11 février 2026**